



**Procès-verbal
de la 7e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES SOMMETS
ÉCOLE PRIMAIRE BRASSARD-SAINT-PATRICE**

Procès-verbal de la 7e réunion ordinaire du conseil d'établissement tenu le 15 juin 2021, en vidéoconférence.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mesdames :
Mélanie Richard
Nancy Collette
Véronique Cournoyer
Annie-Claude Dépelteau
Patsy Moore
Karine Martin
Valérie Nantais-Martin

Messieurs :
Sébastien Bérard
Stéphane Proulx

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Pier-Samuel Poulin Directeur

Absent-e-s :

Julie Milliard
Jean-Philippe Daigle qui a informé le CÉ qu'il ne participera plus au comité et pour la prochaine année également.



**Procès-verbal
de la 7e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ #2021-06-001

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Nancy Collette et appuyé par Véronique Cornoyer

QUE : l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 MAI 2021

Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Stéphane Proulx

QUE : le procès-verbal du 11 mai 2021 soit adopté en corrigeant les coquilles.

Enlever le « d' » à 3.3

CÉ # 2020-12-002

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

Pier-Samuel fera un suivi pour le point Transport à l'interne. Ce dossier devra être rediscuté au CÉ de l'année prochaine
Bibliothèque : les étagères sont installées

4. RÉOLUTION QUANT AU CONTRAT AVEC LE NOUVEAU CONCESSIONNAIRE 21-22

Plusieurs entreprises ont été contactées, mais aucune ne souhaitait faire d'offre de services.

Le conseil d'établissement est à l'aise à ce que la direction de l'école établisse une entente de gré à gré avec un concessionnaire cet été afin d'avoir le service pour l'année prochaine. Le coût par repas fixé par le concessionnaire devra être raisonnable pour favoriser l'accessibilité au service.

Il est proposé par Patsy Moore et appuyé par Sébastien Bérard.



**Procès-verbal
de la 7e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ # 2021-06-003

QUE : le CÉ laisse la latitude à l'école de signer une entente de gré-à-gré cet été avec un concessionnaire.

➤ **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

5. ADOPTION DU PLAN DE LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION 21-22

Mélanie Richard présente l'actualisation du plan avec les points qui ont été ajoutés et enlevés pour l'année 21-22. Plusieurs discussions ont lieu et certains souhaitent que le CÉ puisse travailler sur le document pour l'année 22-23 puisque la nouvelle gouvernance scolaire établit que ce point est une approbation et non une adoption du CÉ.

Un mécanisme sera proposé par la direction pour le début de l'année scolaire afin d'intégrer le CÉ dans la réflexion avec les autres instances de l'école sur ce sujet.

Il est proposé par Stéphane Proulx et appuyé par Karine Martin

QUE : le plan 21-22 soit adopté avec les modifications et corrections proposées et que des délégués du CÉ puissent participer lors du prochain plan 22-23 dès le début de l'année scolaire 2021-2022 avec l'équipe-école.

Sébastien Bérard est en désaccord avec le processus 2021-2022 et le plan 2021-2022.

CÉ #2021-06-004

➤ **ADOPTÉ À LA MAJORITÉ**

6. APPROBATION DU CODE DE VIE 21-22

Mélanie Richard présente le code qui n'a pas eu de changement. Il est proposé par Nancy Collette et appuyé par Véronique

QUE : le code de vie 21-22 soit approuvé tel quel.
Sébastien Bérard s'oppose.



**Procès-verbal
de la 7e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

CÉ #2021-06-005

➤ APPROUVÉE À LA MAJORITÉ

7. APPROBATION DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS ET DES PROCURES 21-22

Mélanie Richard a vérifié et déposé préalablement les frais et les procures.

Il est proposé par Karine Martin et appuyé par Patsy Moore

QUE : les procures soient appuyées en bloc.

CÉ #2021-06-006

➤ APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Mélanie Richard quitte la rencontre.

Il est proposé par Patsy Moore et appuyé par Sébastien Bérard

QUE : le tableau des frais chargés aux parents soit adopté.

CÉ #2021-06-007

➤ ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

8. REDDITION DE COMPTES CONCERNANT LES SORTIES ÉDUCATIVES 20-21

Pier-Samuel présente les sorties éducatives pour chaque niveau. Certaines ont dû être annulées compte tenu de la COVID.

9. INFORMATION DE LA DIRECTION

9.1 Organisation scolaire 21-22

Pier-Samuel présente les différentes possibilités de classe selon les financements qui seront autorisés. Portrait à jour en lien avec l'organisation scolaire. Ajout d'une 3^e classe Comm et DGA 3.

9.2 Présentation des normes et modalités 21-22



**Procès-verbal
de la 7e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

Pier-Samuel présente les normes et modalités en fonction de certaines modifications apportées par le ministère, comme le fait qu'il y aura seulement 2 étapes pour rattrapage.

9.3 Plan de la rentrée 21-22

Pier-Samuel présente le plan de la rentrée qui sera sans masque pour enseignants et élèves si l'objectif vaccinal est atteint.

9.4 Campagnes de financement

Pier-Samuel présente les réflexions pour l'année prochaine qui est de revenir à des activités sportives à notre école pour le volet financement.

9.5 Mandats des membres du conseil d'établissement et tour de table

Pier-Samuel informe que Jean-Philippe Daigle, Annie-Claude Dépelteau et Julie Milliard terminent leur mandat de 2 ans. Il y aura 3 postes en élection pour les parents.

9.6 Assemblée générale annuelle des parents de septembre

Pier-Samuel propose l'AGA le 14 septembre pour une première rencontre du comité le 28 septembre.

10. INFORMATION DU COMITÉ DE PARENTS

Annie-Claude a déposé 2 communiqués de presse depuis le dernier CÉ en provenance du comité de parents de la CS concernant les journées de grève.

11. INFORMATION DES ENSEIGNANTS

Rien à signaler

12. INFORMATION DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Rien à signaler

13. INFORMATION DE L'O.P.P.

Rien à signaler

14. CORRESPONDANCE

14.1 Dépôt de l'acte d'établissement 21-22

15. QUESTIONS DU PUBLIC



**Procès-verbal
de la 7e réunion ordinaire
du conseil d'établissement 2020-2021
de l'École Brassard/Saint-Patrice**

16. VARIA

- a.
- b.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 20 h 45.

(signature)
Le président d'assemblée

(signature)
Le directeur